



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 22 janvier 2026 à 13 h 30
8420, boulevard Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Dominic Perri, maire d'arrondissement
Madame Arij El Korbi, conseillère de la ville
Monsieur Mauro Barone, conseiller de la ville
Madame Gemma Marchione, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Steve Beaudoin, Directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement
Me Sara Parent St-Laurent, secrétaire d'arrondissement par intérim

CA26 13 0001

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Mauro Barone

et résolu :

Qu'à 13 h 34, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA26 13 0002

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Mauro Barone

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



CA26 13 0003

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2025.

Il est proposé par Gemma Marchione

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2025 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 13 h 35, le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucune question n'a été posée. À 13 h 35, la période de questions est terminée.

CA26 13 0004

AUTORISER UNE DÉPENSE MAXIMALE DE 16 000 \$ RELATIVE AU DÉPLACEMENT DE MONSIEUR DOMINIC PERRI, MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, MESDAMES ARIJ EL KORBI, CONSEILLÈRE DE LA VILLE, GEMMA MARCHIONE ET LINDA PAQUIN, CONSEILLÈRES D'ARRONDISSEMENT, AINSI QUE MONSIEUR MAURO BARONE, CONSEILLER DE LA VILLE, POUR LEUR PARTICIPATION AUX ASSISES 2026 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) QUI SE TIENDRONT DU 13 AU 15 MAI 2026 À QUÉBEC.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mauro Barone, Gemma Marchione et Arij El Korbi

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 16 000 \$ relative au déplacement de monsieur Dominic Perri, maire de l'arrondissement, mesdames Arij El Korbi, conseillère de la ville, Gemma Marchione et Linda Paquin, conseillères d'arrondissement, ainsi que monsieur Mauro Barone, conseiller de la ville, pour leur participation aux Assises 2026 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se tiendront du 13 au 15 mai 2026 à Québec.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1260049001

CA26 13 0005

APPROUVER LA MODIFICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAIL - DIRECTION D'ARRONDISSEMENT.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mauro Barone, Gemma Marchione et Arij El Korbi

et résolu :

D'approuver la modification du contrat de travail conclu avec le directeur d'arrondissement, pour en prolonger la durée jusqu'au 31 décembre 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1263022001

CA26 13 0006

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Gemma Marchione et Mauro Barone

et résolu :

Qu'à 13 h 41, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 février 2026.

Arrondissement de Saint-Léonard

Dominic Perri
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement

Le 22 janvier 2026